



Mairie  
3 rue du Nouveau Monde  
14600 Gonneville-sur-Honfleur

**ARRETE SUR LA CIRCULATION**  
**ROUTE DU CHÂTEAU DE PRETREVILLE - COTE POTIER – LA CROIX HAURON**  
A partir du 19/09/2016 pour 15 jours

NOUS, Maire de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 à L2212-5,  
L.2213-2, L.2213-3 § 2213-6,  
VU le Code de la Route, notamment en son article R 225,  
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,  
VU les travaux **CÔTE POTIER** – LA CROIX HAURON  
VU la demande d'arrêté de circulation  
Par l'entreprise **EIFPAGE-02.31.14.68.68**  
Maîtrise d'œuvre : CCPH-Hervé Burckard 02.31.14.29.30  
Maîtrise d'ouvrage : Mairie  
Début du chantier : 19/09/2016 pour 15 jours

**ARRETONS :**

- ARTICLE 1 :** la circulation de la Route du Château de Prêreville, de la Côte Potier sera interdite à la circulation dans les deux sens (sauf riverains)
- ARTICLE 2 :** Des panneaux de circulation seront mis en place par l'entreprise.
- ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à GONNEVILLE SUR HONFLEUR,  
Le 10/09/2016  
Le Maire,  
**Dominique LE SAUVAGE**

